

# École Notre-Dame-de-la-Garde

## Conseil d'établissement

Convention à la séance ordinaire du 24 janvier 2024  
à l'école Notre-Dame-de-la-Garde de 19 h à 21 h

### PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Poste	Noms	Groupes représentés
1-	M. Charles Moisan	Représentant des parents
2-	Mme Eve Pilon	Représentante des parents
3-	Mme Karine Laberge	Représentante des parents
4-	Mme Christine Lebrun	Représentante des parents
5-	Mme Mélanie Chartrand	Enseignante de 3 <sup>e</sup> année
6-	Mme Reine Joanis	Enseignante de 5 <sup>e</sup> année

Est également présente à la table du conseil :

1-	Mme Jenny Thibault	Directrice de l'école
2-	Mme Manon Lalonde	Secrétaire

Était absente à la table du conseil :

7-	Mme Danika Rozon	Technicienne en service de garde
----	------------------	----------------------------------

---

**1- Présence et quorum (art. 61, 63 et 42) : 19 h 02**

M. Moisan souhaite la bienvenue aux membres. Il ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. La liste des présences sera annexée au procès-verbal (#1) de la présente réunion.

**2- Questions du public :**

S/O

**3- Adoption de l'ordre du jour :**

# 025-CE-  
24-01-035

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 24 janvier 2024 du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Une copie sera annexée au procès-verbal (#2) de la présence réunion.

Ordre du jour du 24 janvier 2024

No	Minutes	Sujet	Objet
1-	30 sec.	Présences et quorum	Constat
2-	10-15 min. au besoin	Questions du public	Information
3-	2 à 5 min.	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	2 à 5 min.	Adoption du procès-verbal du 29 nov.2023	Adoption
5-	5 à 10 min.	Suivis au procès-verbal du 29 nov. 2023	Information
6-	± 60 min.	<b>Les Rapports et la Reddition de comptes :</b> a) Informations du représentant du comité de parents b) Informations de l'OPP c) Informations du personnel enseignant d) Informations du service de garde e) Rapport de la direction	Information

No	Minutes	Sujet	Objet
7-	± 45 min.	<b>Travaux du conseil :</b> a) Activités éducatives (art. 87) b) Photos scolaires c) Grille-matières (art. 86 et 89) d) Règles de fonctionnement du SDG (art. 77.2) e) Suivi du budget f) Bibliothèque	Approbation Approbation Approbation Adoption Information Suivi et adoption
8-	± 15 min.	<b>Affaires nouvelles :</b> a) Inscriptions 2024-2025 b) Formation obligatoire c) Régie interne du CÉ	Information Information Information
9-	2 min.	Questions diverses	Information
10-	2 min.	Levée de la séance	Adoption

# 025-CE-  
24-01-036

#### 4- Adoption du procès-verbal du 29 novembre 2023 :

- PRÉAMBULE :** Chaque membre ayant en main une copie du procès-verbal;
- CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 novembre 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
- EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Eve Pilon, il est résolu à l'unanimité;
- DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 novembre 2023;
- D'ADOPTER** tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 novembre 2023. Une copie sera annexée au procès-verbal (#3) de la présente réunion.

#### 5- Suivis au procès-verbal du 29 novembre 2023 :

Mme Thibault fait un retour sur la signification des couleurs du bilan des projets. Elle explique que les travaux identifiés en rouge seront effectués dans un horizon de 0 à 2 ans; en jaune, entre 2 et 5 ans; et finalement en vert, entre 5 et 10 ans.

## 6- Les Rapports et la Reddition de comptes :

### a) Information du représentant du comité de parents :

Mme Lebrun nous informe qu'il y a eu une rencontre le 16 janvier dernier.

Voici les principaux sujets abordés :

- Mme Lebrun donne des détails sur le sujet du plan triennal de répartition et de destination des écoles. Il s'agit d'un exercice annuel pour les trois prochaines années. Pour notre école, il y a six classes pour le primaire et une pour la maternelle mais l'école est conçue pour avoir quatre classes et une pour la maternelle. Chaque fois qu'on regarde le plan, cela indique quatre classes plus celle de maternelle. Ce n'est pas la réalité et cela explique le manque de locaux.

M. Moisan réitère qu'il a déjà exprimé aux membres du CA depuis les trois dernières années que le nombre de classes devrait représenter la réalité pour les années futures et convertir une de ces classes pour un local de musique ou autre.

Mme Thibault ajoute que pour eux, il ne manque pas de classes bien que les ressources matérielles soient au courant de cette réalité. Nous fonctionnons avec sept classes (maternelle et primaire). Les spécialistes ne sont pas tenus d'avoir une classe.

- Le point sur le temps de rattrapage a été abordé. Les directions d'école sont en train de préparer le plan en consultant les enseignants afin d'offrir des solutions (fin de semaine, midi, etc.).

### b) Informations de l'OPP :

Mme Thibault nous informe qu'elle a eu quelques rencontres avec les membres. Elle annonce d'emblée les dates pour la campagne de financement de pains St-Méthode. Une lettre sera envoyée aux parents le 15 février et le retour des commandes sera le 12 mars. Mme Thibault remettra la commande globale le 19 mars à Marie-Claude, représentante de la compagnie et la livraison se fera le 27 mars juste à temps pour Pâques. La représentante lui a conseillé de comparer les prix dans les épiceries avoisinantes afin de déterminer le coût de vente. Elle suggère un maximum de huit pains différents. Un coupon rabais de 1 \$, échangeable

à l'épicerie, sera remis pour chaque client qui passera une commande de pains. Les vendeurs recevront un sac réutilisable en cadeau.

Un dîner de cabane à sucre avec un traiteur (Mélanie Lacasse) est envisagé. Les détails sont à venir quant au choix des aliments offerts (saucisses, œufs, crêpes, tire) et le prix du repas.

En terminant, elle souligne que la semaine de reconnaissance du personnel est en développement.

c) Informations du personnel enseignant :

Quelques nouvelles de nos classes :

**Maternelle :** Thème sur le monde polaire, expérience du cycle de l'eau (Neurones atomiques) et fusion phonémique et poursuite des ateliers phonétiques.

**1<sup>re</sup> :** C'est le début de notre projet sur les saisons : lecture, écriture, mathématiques et arts plastiques. Un livre fait par les élèves commencera sa route bientôt.

**2<sup>e</sup> :** En sciences, nous avons vu le cycle de l'eau et les trois états (liquide, gazeux et solide). Expérimentations avec les Neurones atomiques demain sur le cycle de l'eau. Le 7 février, nous accueillerons notre stagiaire, Corinne St-Germain.

**3<sup>e</sup> :** Nous avons travaillé le thème du système solaire en science au cours du mois de janvier. Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle sont allés au Cosmodôme aujourd'hui.

**4<sup>e</sup> :** Thème littéraire sur les légendes du Québec et projet en art avec les élèves du 2<sup>e</sup> cycle sur le dragon.

**5<sup>e</sup> :** En écriture, ils ont étudié le schéma du récit en cinq temps pour produire un conte de Noël. En janvier, les élèves ont participé à des « rallyes » sur la technologie et la robotique pour les amener à écrire un texte sur le futur.

**6<sup>e</sup> :** Nous avons commencé un projet d'appréciation dans un livre-jeu intitulé « Scandale au musée », qui servira d'inspiration à nos réalisations plastiques pour le reste de l'année.

**Anglais :**

- **1<sup>re</sup> année:** Le corps et les chiffres
- **2<sup>e</sup> année :** Les vêtements et couleurs
- **3<sup>e</sup> année :** Nourriture santé ou pas santé (petit déjeuner), **there is/are**
- **4<sup>e</sup> année :** Décrire des chiens, **there is/are, yes/no questions**

- **5<sup>e</sup> année:** Des qualités d'un ami(e), négation au présent, yes/no questions
- **6<sup>e</sup> année:** Personnes bizarres, passé composé, yes/no questions

**Éducation physique :** Ski de fond avec les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. À venir, raquette avec les élèves de 2<sup>e</sup> année.

**Musique :** Avec le généreux don de 2000 \$, nous avons procédé à l'achat de deux congas et d'un piano avec support. Les élèves utilisent les instruments dans le cadre d'un projet.

- **1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cycle :** Ukulélé
- **3<sup>e</sup> cycle :** Projet bruitage : Les élèves doivent bruiteur un film (une séquence) d'animation.

Les cours de chorale se poursuivent pour certains élèves le midi (théorie musicale) et pratique de ukulélé.

d) Informations du service de garde:

En l'absence de Mme Danika, Mme Thibault présente les grandes lignes des activités à venir.

Pour les deux journées pédagogiques à venir, le thème du 29 janvier sera hivernal et le 9 février, ce sera une activité scientifique animée par Dinoversaire.

Une nouvelle règle sera en vigueur à compter de la prochaine scolaire. Un élève qui fréquente le service de garde trois jours et plus n'aura plus droit au transport. Ils ne veulent pas que ce service devienne aléatoire. Le parent aura le choix de venir chercher son enfant ou de le laisser au service de garde à temps plein.

Cependant, si l'enfant fréquente le service en deux blocs (matin/midi ou midi/soir), il aura droit au transport. Cette nouvelle règle vise l'enjeu de sécurité pour le nombre d'élèves par autobus. Le service de transport du CSS est présentement en consultation pour que cette nouveauté soit adoptée pour la prochaine année scolaire. Plusieurs écoles vont participer au projet mené par la police pour mettre de l'avant la sécurité.

Mme Laberge suggère d'obtenir une copie de l'activité où le parent a inscrit son enfant à une journée pédagogique ou de recevoir une confirmation de participation à titre de rappel dans Google Docs.

e) Rapport de la direction :

Mme Thibault résume les différents événements tenus depuis le dernier conseil :

- Les jours de grève en décembre

- Célébration des efforts le 15 décembre
- Semaine thématique de Noël
- Rencontres de parents
- Profit de la vente de pâtisseries à 1032 \$
- Communications mensuelles de janvier seront déposées sur Mozaïk-Portail parents
- Modalités de rattrapage : présentement en processus de sélection des élèves et du personnel. Mme Thibault explique qu'elle refuse que la semaine de relâche et les fins de semaines soient retenues pour du rattrapage. Elle prime essentiellement une période de 30 minutes le midi à des séquences plus fréquentes. De plus, une période de 60 minutes est offerte pour une enseignante, durant sa période ATP, qui pourrait aider une collègue dans une autre classe pour offrir du soutien durant sa période libre. Un montant de 7000 \$ est disponible pour le tutorat. Les parents des élèves concernés recevront un message d'ici une semaine. Environ trois à quatre élèves seront ciblés par classe.
- Projet de rénovation de peinture dans les classes, corridor et grande salle dans les prochaines semaines. Les enseignantes ont choisi la couleur pour leur classe.
- Elle a sollicité trois entreprises pour l'élaboration d'un nouveau logo pour le projet éducatif. Les soumissions des firmes externes sont plus intéressantes que celles du Art-Études. Les élèves, le personnel et les parents seront consultés pour choisir le futur logo. Mme Thibault souhaite faire l'achat de vêtements tels que pantalon, t-shirt avec l'effigie de l'école qui pourrait être une campagne de financement pour créer un sentiment d'appartenance.

## 7- Travaux du conseil :

### a) Activités éducatives (art. 87)

# 025-CE-  
24-01-037

Mme Mélanie Chartrand présente l'activité du carnaval qui aura lieu à l'aréna de Vaudreuil-Dorion le 15 mars au coût de 8 \$ par enfant. Mme Eve Pilon relate qu'il y a eu des dégâts l'an passé avec la distribution du chocolat chaud. Il sera donc envisagé de l'offrir à l'école en après-midi.

Proposé par Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'activité à l'aréna de Vaudreuil-Dorion telle que présentée. Une copie du document sera annexée au procès-verbal (#4) de la présente réunion.

### b) Photos scolaires

# 025-CE-  
24-01-038

Mme Thibault demande si les membres veulent reconduire le même photographe Yna Image pour la prochaine année. Les membres sont satisfaits du service du photographe.

Proposé par Mme Karine Laberge, il est résolu à l'unanimité d'approuver le choix du photographe des photos scolaires pour l'année 2024-2025.

# 025-CE-  
24-01-039

c) Grille-matières (art. 86 et 89)

Mme Thibault explique que l'équipe a proposé de conserver la grille-matières telle quelle pour l'an prochain.

Proposé par Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité d'approuver la grille-matières. Une copie du document sera annexée au procès-verbal (#5) de la présente réunion.

d) Règles de fonctionnement du SDG (art. 77.2)

# 025-CE-  
24-01-040

Mme Thibault présente les changements à la régie interne du service de garde qui sont présentement en consultation et seront adoptés pour la prochaine année :

- Volet arrivée/départ des élèves : Changement de porte pour la porte d'entrée principale en tout temps
- Arrimage avec d'autres écoles : le tarif de retard de 5 \$/10 minutes passera à 1 \$/minute
- Présentement, la fréquentation est de 3 à 5 jours par semaine, l'an prochain, la fréquentation passera de 1 à 5 jours par semaine pour le même tarif soit 9,20 \$.

Proposé par Mme Mélanie Chartrand, il est résolu à l'unanimité d'adopter les règles de fonctionnement telles que présentées. Une copie sera annexée au procès-verbal (#6) de la présente réunion.

e) Suivi du budget

Mme Thibault aura une rencontre pour le budget global de l'école.

À l'heure actuelle, le premier bloc des dîners pizza/Subway a généré un profit de 1113 \$ et le profit de la vente de pâtisseries s'élève à 1032 \$. Nous sommes encore loin d'atteindre le montant nécessaire pour couvrir les frais d'autobus pour la bibliothèque.

Cependant, il reste la vente de pains à venir qui s'ajoutera au total.

Au prochain CÉ, elle parlera des mesures globales. Une nouvelle mesure a été ajoutée, au montant de 3000 \$, pour pouvoir inviter un auteur ou un artiste à l'école.

f) Bibliothèque



Mme Thibault parle de la lettre à envoyer aux membres du conseil municipal, au directeur général de la ville, M. Guillaume Laforest et à la mairesse, Mme Danie Deschênes. Les membres participent à l'élaboration d'une ébauche de la lettre pour exprimer les besoins, la flexibilité d'horaire et de proposer des solutions afin de réduire les coûts reliés au transport.

Mme Thibault va finaliser la lettre et ira la remettre à l'hôtel de ville à l'attention de Mme Deschênes et M. Laforest afin que notre demande soit présentée au prochain conseil municipal de mars.

Proposé par Mme Chartrand, il est résolu à l'unanimité d'adopter la lettre pour l'horaire de la bibliothèque telle que suggérée. Une copie sera annexée au procès-verbal (#7) de la présente réunion.

## 8- Affaires nouvelles

### a) Inscriptions 2024-2025

Mme Thibault informe qu'il y a dix-sept (17) inscriptions de maternelle jusqu'à maintenant sur une possibilité de dix-neuf (19) élèves.

### b) Formation obligatoire

Mme Thibault ajoute que le sondage doit être fait par tous les membres chaque année.

### c) Régie interne du CÉ

Un nouveau règlement est maintenant en vigueur depuis décembre dernier. Les documents du CÉ devront être envoyés aux membres sept jours avant la rencontre. Mme Thibault informe M. Moisan qu'ils devront changer leur calendrier et que la régie interne devra être modifiée.

## 9- Questions diverses

Mme Lebrun aborde le sujet des bris de service du transport depuis le début de l'année. Elle explique qu'il y a de nombreux parents qui déposent leur enfant en même temps. Pour éviter les lignes de voitures, Mme Thibault va trouver une solution pour demander à une personne d'être présente dans la cour d'école avant 8 h.

## 10- Levée de l'assemblée : 21 h

025-CE-  
4-01-041

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Mélanie Chartrand et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# 025-CE-  
24-01-042

Adopté le 27 mars 2024 par la résolution #025-CE-24-01-042

*Manon Lalonde*

Manon Lalonde  
Secrétaire

*Charles Moisan*

Charles Moisan  
Président

*27/03/2024*

Date

Item à l'ordre du jour	# de l'annexe	Sujet de l'annexe
1	1	Liste des présences à la séance du 24 janvier 2024
3	2	Adoption de l'ordre du jour
4	3	Adoption du procès-verbal du 29 novembre 2023
7-a)	4	Activités éducatives (art. 87)
7-c)	5	Grille-matières (art. 86 et 89)
7-d)	6	Règles de fonctionnement du SDG (art. 77.2)
7-f)	7	Bibliothèque